

CODE DE CONDUITE DES FOURNISSEURS

Nortek Air Solutions et ses filiales s'engagent à faire des affaires d'une manière légale, éthique et socialement responsable. Conformément à cet engagement, tous les directeurs, cadres et collègues sont tenus de respecter le code de conduite professionnelle de Nortek Air Solutions dans le cadre de leurs relations d'affaires. Pour maintenir ces normes, Nortek Air Solutions désire faire affaire avec les fournisseurs et entrepreneurs (collectivement, les « fournisseurs ») dont les pratiques sont conformes à l'éthique et aux principes de conduite des affaires de Nortek Air Solutions. Le présent Code de conduite des fournisseurs (tel qu'amendé ou modifié de temps à autre, le « code ») définit les types de normes et de pratiques que Nortek Air Solutions attend de ses fournisseurs.

Le code de conduite des fournisseurs de Nortek Air Solutions s'inspire du code de conduite de l'industrie électronique et en reprend les termes. Des normes reconnues telles que les normes de l'Organisation internationale du travail (OIT), la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH), *Social Accountability International* (la norme Responsabilité sociale internationale, SAI) et la *Ethical Trading Initiative* (Initiative pour un commerce éthique, ETI) ont été utilisées comme références dans le présent code et peuvent constituer des sources utiles d'information supplémentaire. Une liste complète des références figure à la fin de ce document.

Conformité aux lois

Les fournisseurs sont tenus de respecter toutes les lois et réglementations applicables, y compris les lois fédérales, provinciales et locales relatives à l'environnement, à la santé et à la sécurité au travail, aux pratiques de travail et d'emploi, aux droits de l'homme, à l'immigration, à la sécurité des produits, à l'expédition et à l'étiquetage des produits. Nortek Air Solutions attend également de ses fournisseurs qu'ils se conforment aux directives et aux meilleures pratiques en vigueur dans leur secteur d'activité.

Éthique

Pour assumer leurs responsabilités sociales et réussir sur le marché, les fournisseurs doivent respecter les normes d'éthique les plus strictes :

1. Interdiction de pots-de-vin, de corruption, d'extorsion ou de détournement de fonds
Toutes les interactions professionnelles doivent se dérouler avec le plus haut niveau d'intégrité qui soit. Toute forme de pots-de-vin, de corruption, d'extorsion et de détournement de fonds est strictement interdite et peut entraîner un congédiement immédiat et des poursuites judiciaires.
2. Divulgence de l'information :
 - a. Divulgence obligatoire
Les fournisseurs doivent divulguer de l'information sur leurs activités commerciales, leur structure, leur situation financière et leurs performances conformément aux lois et réglementations applicables et aux pratiques industrielles en vigueur.

CODE DE CONDUITE DES FOURNISSEURS

b. Divulgence interdite

Les fournisseurs doivent préserver la confidentialité des renseignements de Nortek Air Solutions, y compris les spécifications des produits, les prix, la fabrication, le développement des produits, la conception et les essais, ainsi que les politiques et stratégies de vente et de marketing.

3. Aucun avantage indu

Nortek Air Solutions a une politique sur les cadeaux qui interdit aux employés de Nortek Air Solutions d'accepter des cadeaux de la part de fournisseurs actuels ou potentiels. Les cadeaux comprennent les dons en argent ou l'équivalent d'argent, des biens, des services, des divertissements ou des marques de courtoisie. Un cadeau peut être exempté de la politique relative aux cadeaux s'il est considéré comme étant de nature professionnelle et qu'il n'apporte aucun avantage personnel au destinataire. Nous demandons à nos fournisseurs d'éviter de mettre nos employés dans une position difficile où ils auraient à refuser des cadeaux pour des raisons de conflit avec la politique de Nortek Air Solutions relative aux cadeaux.

Engagement environnemental

Nortek Air Solutions s'attend à ce que ses fournisseurs mènent leurs activités de manière à préserver et à protéger l'environnement. Afin de minimiser ou d'éliminer les impacts négatifs de leurs activités sur l'environnement, les fournisseurs doivent s'efforcer de réduire les déchets, d'éviter le suremballage, d'utiliser des matériaux non toxiques, recyclés et recyclables dans la mesure du possible et de promouvoir l'efficacité énergétique.

Les fournisseurs qui proposent des produits d'origine animale doivent s'assurer que les animaux sont traités conformément aux directives gouvernementales et industrielles en matière de traitement sans cruauté.

Travail et droits humains

Les fournisseurs doivent éviter de recourir à des travailleurs qui n'ont pas atteint l'âge légal pour travailler, ni au travail forcé ou involontaire, ni engager un fournisseur, un entrepreneur ou un partenaire qui a recours à de tels travailleurs. Les fournisseurs ne doivent avoir recours qu'à des travailleurs qui ont légalement le droit de travailler dans la juridiction concernée.

CODE DE CONDUITE DES FOURNISSEURS

Les procédures et politiques des fournisseurs doivent refléter l'engagement de Nortek Air Solutions envers des pratiques d'emploi justes et équitables. Les fournisseurs sont tenus de respecter toutes les lois locales et applicables en matière de droit et de normes relatives au travail et à l'emploi, notamment en rémunérant les travailleurs conformément à toutes les lois applicables en matière de salaires, d'avantages sociaux et de normes d'emploi, et en maintenant des horaires de travail raisonnables pour les collègues et un lieu de travail sûr et sain.

Nortek Air Solutions s'attend à ce que les fournisseurs n'infligent pas, ne menacent pas d'infliger et ne permettent pas d'infliger des châtimements corporels ou toute autre forme d'abus ou de harcèlement physique, sexuel, psychologique ou verbal à leurs collègues.

Références

Les normes suivantes ont été utilisées pour l'élaboration du présent code et peuvent constituer une source utile d'information supplémentaire.

Code d'éthique et de conduite des affaires de Nortek, qui se trouve sur le site Web de Nortek au www.nortek.com, sous « Corporate Governance », onglet « Investors ».

Organisation internationale du Travail

www.ilo.org/public/english/standards/norm/whatare/fundam/index.htm

La Déclaration universelle des droits de l'homme

<http://www.un.org/en/documents/udhr/index.shtml>

Social Accountability International (SAI)

<http://www.sa-intl.org/>

Ethical Trading Initiative (Initiative pour un commerce éthique)

<http://www.ethicaltrade.org/>